

# L'histoire d'une photo



Cette photo du maréchal Pétain, bras dessus bras dessous avec une Alsacienne et une Lorraine, est aujourd'hui peu diffusée, car contraire à la doxa historique officielle. Elle a pourtant été publiée naguère à de nombreuses reprises. Nous l'avons découverte pour la première fois dans l'ouvrage édité par Louis Cernay, « *Le Maréchal Pétain, l'Alsace et la Lorraine, Faits et documents, 1940-1944* », à Paris chez *Les Îles d'or* en 1955. Mais avec cette simple légende : *Planche I, Vichy 1941*.

Il nous a ensuite fallu un certain temps pour découvrir que Louis Cernay est en réalité **André Lavagne**, jeune maître de requêtes au Conseil d'Etat devenu directeur adjoint du cabinet civil du maréchal Pétain le 22 juin 1941, pour une période de deux ans, en charge des affaires constitutionnelles et d'Alsace-Lorraine. S'il dut adopter en 1955 ce pseudonyme c'était pour ne pas gêner sa carrière non encore achevée de conseiller d'Etat. Son ouvrage est préfacé à la fois par le général Weygand et le résistant alsacien **Robert Heitz**, adjoint au maire de Strasbourg de 1959 à 1971.

## Le photographe était strasbourgeois

Puis, à force de farfouiller deci-delà, nous avons fini par trouver dans quelles circonstances cette photo a été prise. La réponse se trouve dans les *Kriegserinnerungen* du député UPR (le parti catholique alsacien) d'Erstein **Thomas Seltz**, parues en Suisse en janvier 1946. Son témoignage semble crédible, car le parlementaire était

resté à Vichy pendant toute la guerre, après son vote *ouïste* du 10 juillet 1940. Logé à l'*Hôtel du Beaujolais*, il faisait alors l'interface (avec son collègue, le sénateur-chanoine et dernier président de l'UPR **Eugène Muller**, installé pour sa part à l'*Hôtel des Ambassadeurs*) entre la diaspora alsacienne de la zone libre et les ministères de l'Etat français.

Les deux jeunes filles, affirme Thomas Seltz, étaient venues à Vichy au printemps 1941 pour une fête (*Trachtenfest*), mais pour ne pas provoquer inutilement l'occupant, elles n'ont pas défilé devant la tribune officielle avec les autres provinces. Le Maréchal ne s'est laissé photographier en leur compagnie, par un photographe amateur strasbourgeois d'ailleurs, qu'à la dérobée, devant les haies d'un parc de la ville. Avec la consigne, bien entendu non respectée, de ne pas trop diffuser le cliché.

« *An einem in Fröhssommer 1941 in Vichy veranstalteten Trachtenfest, écrit le député Seltz, zeigte sich das Doppelspiel des Marschalls von neuem. Den Lothringer- und Elsässer-Mädchen, die in heimischer Tracht am Festzug teilnahm, wurde nicht gestattet, vor der Ehrentribünen zu defilieren, auf der der Marschall mit grossen Gefolge die Huldigung entgegennahm. Dafür liess er sich von einem Strassburger Amateur um so bereitwilliger zwischen einer Lothringerin und einer Elsässerin photographieren. Die Bitte der Polizei, man möchte keinen Gebrauch davon machen, hinderte natürlich nicht die weiteste Verbreitung der symbolischen Photographie.* »<sup>1</sup>

Le double jeu du Maréchal était réel, mais si tortueux qu'il dérouterait plus d'un. C'est ainsi par exemple que Jacques Dinfreville, biographe du maréchal de Lattre de Tassigny, a du mal à comprendre comment le vainqueur du Verdun, après avoir serré la main du *Führer* à Montoire le 24 octobre 1940, ait pu s'afficher souriant avec des représentantes des provinces ré-annexées.

« *Aujourd'hui encore, écrit-il, il est malaisé de pénétrer la pensée politique de ce grand vieillard, au patriotisme incontestable, mais aux vues un peu courtes, qui joua le double jeu, comme un paysan obstiné et rusé, qui tour à tour, mit sa main dans celle de Hitler à Montoire et se fit photographier entre une Alsacienne et une Lorraine en costume régional.* »<sup>2</sup>

Mais quelle manifestation publique, rehaussée de costumes régionaux, a pu mettre le Maréchal en présence de ces deux jeunes filles dans sa capitale provisoire ? Les journaux quotidiens consultés (*La Montagne, La Croix* et *L'Action française*) n'en signalent que deux possibles :

- la *Fête nationale de Jeanne d'Arc* du dimanche 11 mai 1941, à laquelle le *Secrétariat général à la Jeunesse* avait d'ailleurs demandé aux organisations de son ressort de participer activement afin de lui donner « *une ampleur inégalée* ». A Vichy, dès avant 8 h du matin, les enfants des écoles, les *Compagnons de France*, les scouts et les « *membres des nombreuses associations de jeunes gens et de jeunes filles* » parcoururent ainsi les rues avant de se retrouver à 10 h place de l'Hôtel de ville pour un salut aux couleurs, un défilé, puis une messe solennelle en l'église St-Louis. Mais le Maréchal n'y a pas été, n'étant rentré que le lendemain matin 12 mai, par train, de sa campagne de Villeneuve-Loubet près de Nice, où il avait pris une semaine de repos ;
- la *Journée des mères* du 25 mai, mais elle n'a pu donner prétexte à l'exhibition de costumes régionaux.

Telles quelles, aucune de ces manifestations ne semble donc correspondre. Il se pourrait néanmoins que ces jeunes filles aient été priées (par le Dr Bernard Ménétrel, le médecin personnel et secrétaire particulier du Maréchal, et par ailleurs discret directeur du *Bureau de documentation et de propagande*, qui éditait et diffusait les cartes postales, portraits et épinglettes à la gloire du Maréchal ?) de rester un jour de plus à Vichy pour que le Maréchal puisse se laisser photographier avec elles dès son retour de Villeneuve-Loubet. Ce qui expliquerait sur la photo sa tenue civile de *sportsman*, qu'il ne mettait que fort rarement... La photo pourrait avoir été prise près du monument aux morts ou dans le Parc des sources de Vichy.

## **Dans L'Alsace dans les griffes nazies**

La même photo a été republiée en 1971 dans le 3e tome de « *L'Alsace dans les griffes nazies* » de Charles Béné avec quatre indications supplémentaires :

1. - la photo provenait, est-il expliqué en légende, de la collection d'Aimé Spitz, journaliste strasbourgeois originaire de Sélestat qui avait fui l'Alsace le 27 octobre 1940. Réfugié à Lyon, il était devenu le secrétaire du centre d'accueil « *des expulsés et réfugiés non-rapatriables d'Alsace et de Lorraine* » créé et dirigé dans les bâtiments de la Foire-Exposition par **Me Jacques Kalb**, auparavant président de la *Fédération des engagés volontaires d'Alsace et de Lorraine* et futur *Jacques d'Alsace* à la BBC. Parallèlement à ce secrétariat, Spitz renseignait (via la *7e Colonne d'Alsace* de **Paul Dugler** ?) Vichy et le SR de l'Armée de l'armistice (réseau Kléber-Uranus) sur

ce qu'il apprenait d'Alsace, d'Allemagne et de la zone occupée. Aussi, en août 1942, au retour de sa 30<sup>e</sup> mission, avait-il fini par être arrêté sur dénonciation par la Gestapo en gare de Dijon, puis déporté *Nacht und Nebel* dans les camps du Struthof, d'Allach, puis de Dachau<sup>3</sup> ;

2. - une 3<sup>e</sup> femme, manifestement plus âgée, également en costume lorrain, faisait partie du groupe, mais elle a été coupée sur la photo précédente ;

3. - les trois jeunes femmes tiennent dans leur main un diplôme enroulé, ce qui ne doit pas surprendre outre mesure, le service de propagande par l'image et l'objet dirigé par le Dr Ménétrel, médecin personnel du Maréchal, ne manquant jamais une occasion de distribuer ses productions ;

4. - la légende précise enfin qu'il s'agirait d' « *Alsaciennes expulsées* » après l'armistice, et non pas d'évacuées de septembre 1939.



*L'Alsace dans les griffes nazies* de Charles Béné (t. 3).

## Dans les papiers du sénateur-chanoine Eugène Muller

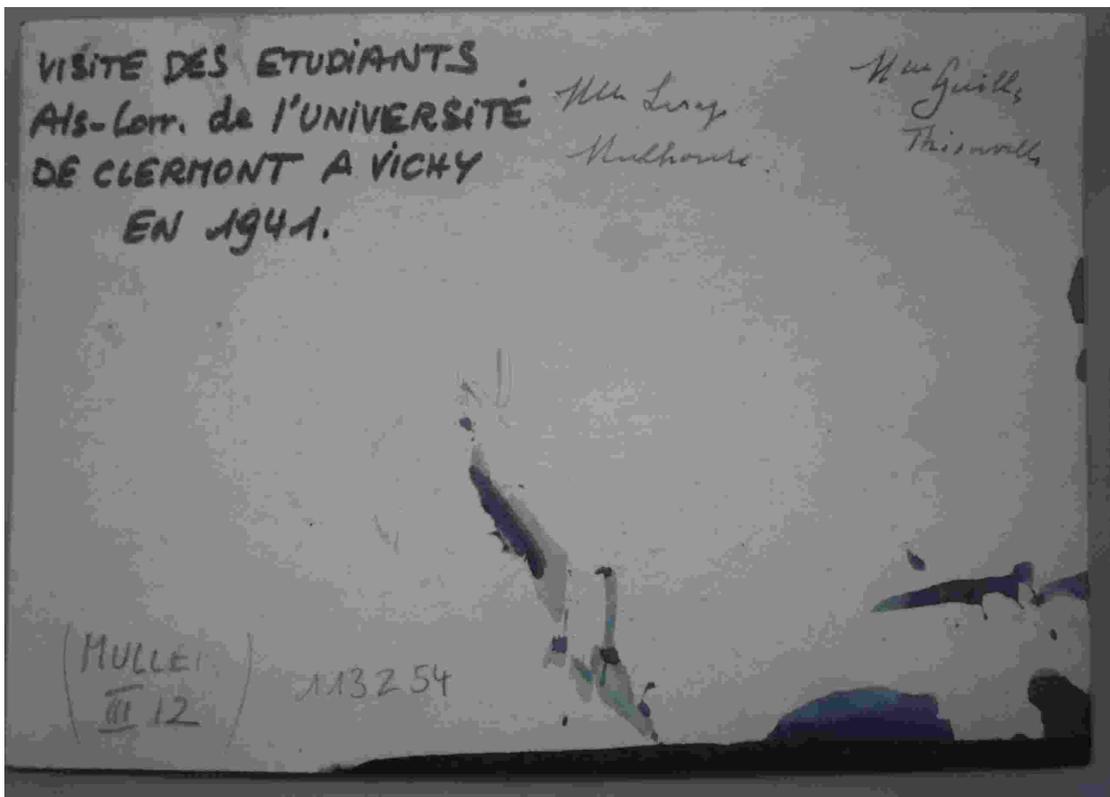
Nous avons également retrouvé une photo de la même scène dans les papiers du sénateur-chanoine Eugène Muller évoqué plus haut et déposés aux Archives municipales de Strasbourg<sup>4</sup>, photo qu'il tenait peut-être directement du Dr Ménétrel.

Mais en comparant les attitudes, on admettra que cette photo est différente de celle publiée par Louis Cernay et Charles Béné. Une deuxième photo de la même scène avait donc été mise en circulation. Une annotation manuscrite faite au dos de celle du chanoine Muller confirme qu'elle a été prise à Vichy en 1941, et ce, précision capitale, à l'occasion d'une visite des étudiants alsaciens-lorrains de l'université de Strasbourg repliée à Clermont-Ferrand (pour la fête de Jeanne d'Arc ?).

Une autre annotation au dos dans une autre écriture précise que l'étudiante de gauche serait Mlle Leray (?) de Mulhouse et celle de droite Mlle Guilly (?) de Thionville. On n'a donc pas le nom de la 3<sup>e</sup> femme, qui était peut-être de l'encadrement. Mais les journaux de mai-juin 1941 que nous avons consultés ne font aucune mention de cette visite estudiantine à Vichy.



La photo conservée dans les papiers du sénateur-chanoine Eugène Muller, aux Archives municipales de Strasbourg, précise au dos que l'Alsacienne serait Mlle Leray (ou Lesage) de Mulhouse, et la Lorraine Mlle Guilly (?) de Thionville. A l'extrême-droite et en arrière-plan, apparaissent trois autres visages.



## **Dans Saisons d'Alsace (automne 1992)**

La photo reproduite par *L'Alsace dans les griffes nazies* se retrouve dans le numéro spécial 117 de la revue *Saisons d'Alsace* de l'automne 1992 consacré à l'année 1942 et à l'incorporation de force.



Sa légende : « *Le maréchal Pétain donne le bras à une Alsacienne et une Lorraine (Coll. Guéry).* »

Cette photo provient d'un autre collectionneur, M. Guéry. S'agit-il de l'un des deux frères Guéry (F. et J.), que l'on voit sur une photo des pensionnaires de l'École normale d'instituteurs de Colmar repliée à Solignac (Haute-Vienne) (p. 907 de la revue). Dans ce même fascicule, François Guéry signe d'ailleurs un article « *Wisches, vil-lage francophone dans la guerre* ». Il faut donc supposer que cette photo a également été distribuée dans les trois écoles normales confessionnelles d'Alsace et de Moselle repliées, que Vichy avait maintenues en zone libre.

## **Dans Le Maréchal (mai-juin 1971)**

Ces photos étaient également bien connues des milieux pétainistes. Celle conservée par le sénateur-chanoine Muller a donc aussi servi à leur propagande en faveur de la révision du procès du vainqueur de Verdun d'août 1945. En mai-juin 1971, elle est ainsi reproduite à la « une » du journal *Le Maréchal*, organe de l'*Association pour défendre la mémoire du maréchal Pétain*.

Elle est accompagnée d'une citation : « *Le sort des Alsaciens et des Lorrains fut, avec celui des Prisonniers, la constante préoccupation du Maréchal Pétain.* » Phrase extraite d'une lettre que le général alsacien Pierre Héring, né à Strasbourg, président fondateur de ladite association, gouverneur militaire de Strasbourg de 1936-1939, puis de Paris en juin 1940, avait adressée à une date non précisée au président de l'*Association des maires du département du Haut-Rhin*.

Cette phrase est en fait la première phrase de la préface de trois pages que le général Weygand, 2e ministre de la Guerre du Maréchal à Vichy, avait écrite pour l'ouvrage de Louis Cernay/André Lavagne. Elle se trouve en page III de ce livre. Mais en mai-juin 1971, le général Héring était déjà décédé depuis près de huit ans. Il avait trépassé le 16 janvier 1963 après avoir eu un malaise deux jours plus tôt devant la tombe de son épouse au cimetière de Neuilly-sur-Seine.

N° 83 N° 83 — Mai-Juin 1971

# LE MARÉCHAL

ORGANE DE L'ASSOCIATION POUR DÉFENDRE LA MÉMOIRE DU MARÉCHAL PÉTAINE

Direction et Rédaction : A.D.M.P., 6, rue de Marengo, PARIS (1<sup>er</sup>) • C.C.P. 6459-26 PARIS • Tél. : 231-39-50 (poste 114)

« AI-JE DONC VRAIMENT MÉRITÉ UN TEL SORT ? » Philippe PÉTAINE

---

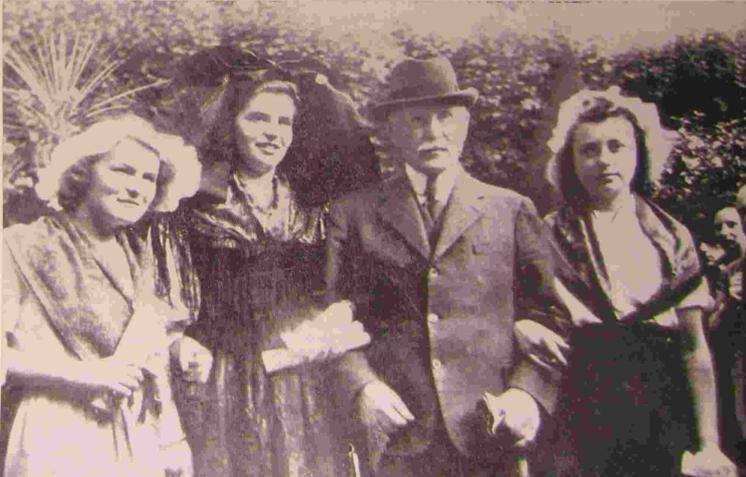
*... Le sort des Alsaciens et des Lorrains fut, avec celui des Prisonniers, la constante préoccupation du Maréchal PÉTAINE...*

(Affirmation extraite d'une lettre adressée par le Général Pierre Héring, ancien Gouverneur Militaire de Strasbourg et de Paris, au Président de l'Association des Maires du Haut-Rhin.)

Le 23 juillet 1951, aucun pavillon français ne fut placé en berne sur l'un de nos navires de guerre ou sur l'un de nos bâtiments publics. Il n'en est pas moins vrai que, ce jour-là, il

qui étaient emprisonnés parce qu'ils lui avaient obéi et parce qu'ils l'avaient aimé. Mais, s'il a « accepté » la souffrance pour lui-même, par contre, il n'a jamais « accepté » le verdict qui l'a ignominieusement frappé. Par lettre, en date du 7 septembre 1946, il a exprimé sa volonté formelle d'obtenir que son procès soit révisé, même après sa mort.

C'est pourquoi, le 16 mai 1950, Maitres Isorni et Lemaire, ses



## Dans le *Mémorial du maréchal Pétain*

La même photo se retrouve dans « *Le mémorial du maréchal Pétain* » édité en 1964 par le mensuel *Le Monde et Vie*, avec une autre citation, également non datée hélas<sup>5</sup>.

T. S. V. P. ►

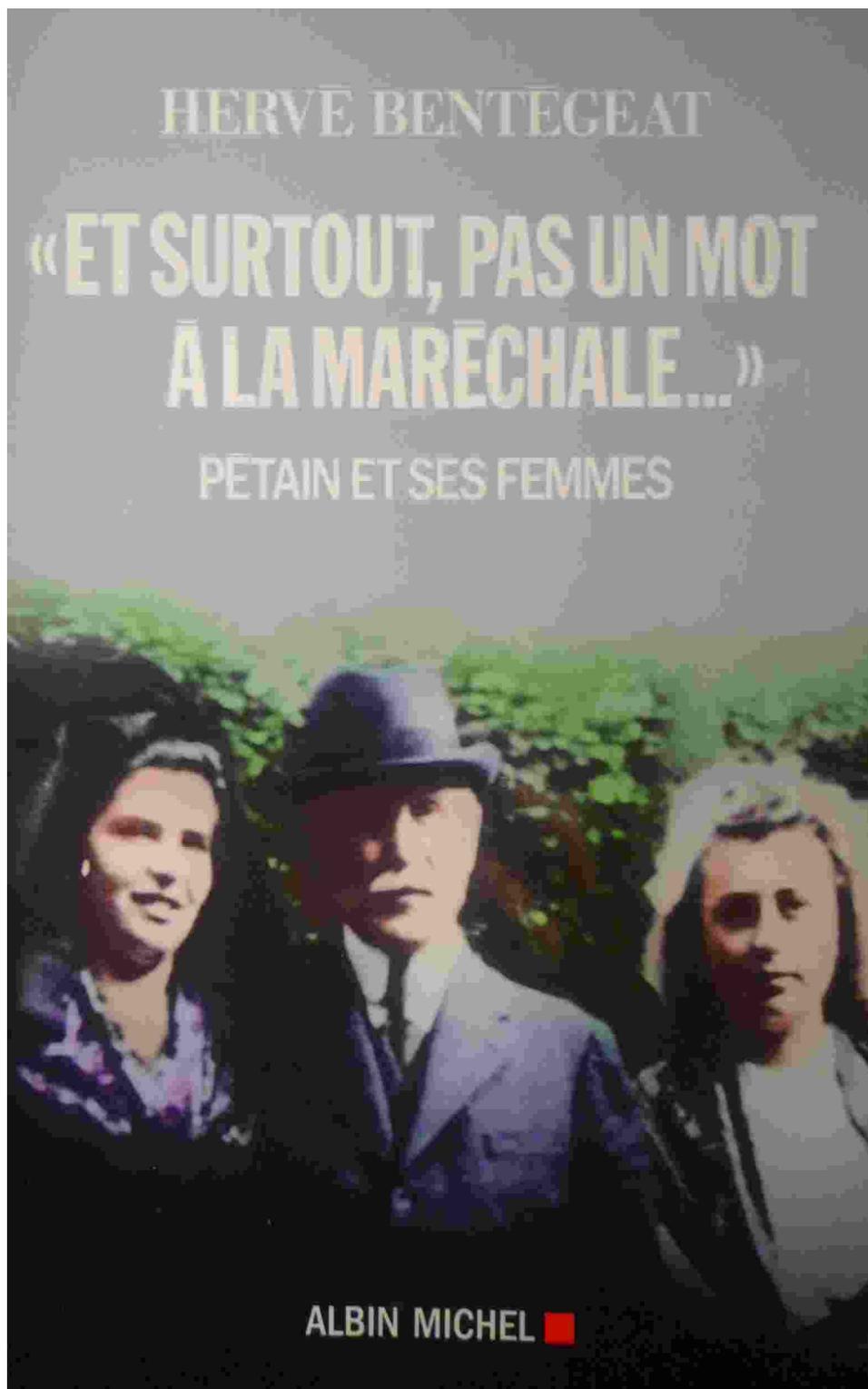


*« J'ai commandé les armées  
françaises qui ont délivré  
l'Alsace et la Lorraine. Je ne  
signerai jamais une paix qui  
les sépare, à nouveau, de la  
France. »*

Philippe PETAIN.

### **Même dans la littérature grivoise...**

La même photo a aussi été reprise colorisée en 2014 par l'éditeur Albin Michel pour la couverture d'un rapide essai à prétention historique du journaliste-romancier René Bentegeat sur « *Pétain et ses femmes* », mais qui ne contient rien sur les relations du chef de l'Etat français avec les Alsaciennes-Lorraines de la zone libre.



Grivois, il laisse seulement entendre que le Maréchal n'avait rien perdu de sa verdeur auprès des jeunes secrétaires de l'Hôtel du Parc de Vichy.



Image de propagande diffusée par le gouvernement du maréchal Pétain après 1940 ; elle veut faire croire à la sollicitude du maréchal à l'égard des deux provinces d'Alsace et de Lorraine. Hors, cette vue est mensongère ; c'est tout l'inverse qui vient de se passer : le maréchal vient d'accepter, sans négociation ni accord, l'annexion pure et simple d'une partie de ces territoires et de ses habitants au *Reich* allemand et ceci en violation des conditions de l'armistice signé le 22 juin 1940. Le gouvernement de Vichy n'a élevé aucune protestation officielle et publique contre cette anomalie juridique (*carte postale ancienne*).

Enfin, dernière exploitation connue, celle de M. Henri Heitz, ancien président de la *Société d'histoire et d'archéologie de Saverne et environs*. Dans « *Moi et le maréchal Pétain* » (*Pays d'Alsace*, 2021, n° 245), il a cru devoir se défendre vigoureusement de tout pétainisme, sous prétexte que son père, évacué en septembre 1939, avait trouvé à se recaser comme médecin des *Chantiers de la Jeunesse*. Mais il le fait au prix d'une grossière contre-vérité : Vichy a en réalité remis à la Commission d'armistice de Wiesbaden 114 protestations contre les mesures d'annexion, dont, dès le 3 septembre 1940, « *une protestation solennelle d'ensemble* ». Ces protestations ont été exhaustivement listées par Louis Cernay<sup>6</sup>. Mais craignant les représailles allemandes, Pétain s'est toujours opposé à les divulguer, se bornant à exhorter les Alsaciens-Lorrains à garder espoir.

**Jean-Claude STREICHER (16 février 2023)**

(1) Thomas Seltz, ancien député, Strasbourg : « *Elsass-Lothringen in Vichy, Kriegserinnerungen* », *Schweizer Monatshefte*, janv. 1946). (2) Jacques Dinfreville : « *Le roi Jean, vie et mort du maréchal de Lattre de Tassigny* », La Table Ronde, 1964, p. 127. (3) Aimé Spitz : « *Struthof, bagne nazi* », Raon l'Etape, 1970. (4) AMS : 113Z54. (5) « *Le mémorial du maréchal Pétain, Textes et documents recueillis par Pierre Henry* », *Le Monde et Vie*, 1964, p. 61. (6) Louis Cernay (alias André Lavagne) : « *Le Maréchal Pétain, l'Alsace et la Lorraine, Faits et documents, 1940-1944* », Paris, Les Îles d'or, 1955, 177 p.